

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 12 juin 2018. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young) et Mr Slaheddine ZAHAF (Horwath ACF).

Groupe SMG

BILAN CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Soldes au	
		31 décembre 2017	31 décembre 2016
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition		74 060 667	74 060 667
- amortissements écarts d'acquisition		(56 451 765)	(54 728 994)
	1	17 608 902	19 331 673
Immobilisations incorporelles		29 380 361	23 142 541
- amortissements immobilisations incorporelles		(13 841 868)	(11 070 144)
	2	15 538 495	12 072 398
Immobilisations corporelles		356 880 960	336 919 594
- amortissements immobilisations corporelles		(154 526 338)	(136 214 934)
	2	202 354 622	200 704 659
Immobilisations financières		4 206 183	4 642 485
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(538 671)	(538 671)
	3	3 667 512	4 103 814
Actifs d'impôts différés	4	13 020 649	8 946 096
Autres actifs non courants	5	573 434	1 525 680
Total des actifs immobilisés		252 763 613	246 684 320
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		252 763 613	246 684 320
ACTIFS COURANTS			
Stocks		191 448 754	186 735 262
-Provision pour dépréciation des stocks		(4 286 517)	(4 826 657)
	6	187 162 237	181 908 605
Clients et comptes rattachés		40 380 537	34 792 711
-Provision pour créances douteuses		(16 226 620)	(17 090 276)
	7	24 153 917	17 702 434
Autres actifs courants		98 860 046	81 954 307
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(9 338 918)	(8 655 716)
	8	89 521 128	73 298 591
Placements et autres actifs financiers	9	27 008 422	36 868 710
Liquidités et équivalents de liquidités	10	20 240 713	10 836 945
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		348 086 418	320 615 285
TOTAL DES ACTIFS		600 850 030	567 299 606

Groupe SMG

BILAN CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Soldes au	
		31 décembre 2017	31 décembre 2016
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		11 481 250	11 481 250
Actions propres		(443 825)	(443 825)
Réserves consolidées		(15 700 723)	(14 693 519)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(4 663 299)	(3 656 095)
Résultat consolidé		10 430 156	5 811 593
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	5 766 857	2 155 498
Intérêts des minoritaires dans les réserves		2 219 574	2 257 271
Intérêts des minoritaires dans le résultat		(15 043)	(28 701)
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	12	157 243 402	135 964 260
Provisions pour risques et charges	13	11 913 636	9 911 795
Dépôts et cautionnements reçus		614 878	530 353
Passifs impôts différés		293 380	155 703
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		170 065 296	146 562 110
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	212 978 036	217 320 369
Autres passifs courants	15	33 438 511	28 288 968
Concours bancaires et autres passifs financiers	10	176 396 799	170 744 091
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		422 813 346	416 353 428
TOTAL DES PASSIFS		592 878 642	562 915 538
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		600 850 030	567 299 606

Groupe SMG**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2017	31 décembre 2016
Produits d'exploitation			
Revenus	16	952 704 783	993 333 037
Production immobilisée		5 946 097	17 540 219
Autres produits d'exploitation	17	35 344 582	32 186 119
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		993 995 462	1 043 059 375
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	(787 654 807)	(848 756 567)
Charges de personnel	19	(75 651 734)	(69 088 671)
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	(33 527 747)	(32 695 571)
Autres charges d'exploitation	21	(64 097 152)	(61 708 179)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(960 931 440)	(1 012 248 988)
RESULTAT D'EXPLOITATION		33 064 023	30 810 387
Charges financières nettes	22	(29 620 499)	(23 097 650)
Produits des placements	23	9 986 604	8 182 533
Autres gains ordinaires	24	1 433 578	1 907 359
Autres pertes ordinaires	25	(893 620)	(2 778 824)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		13 970 335	15 023 805
Impôts différés	26	3 936 876	507 051
Impôt sur les bénéfices	27	(7 491 848)	(7 220 241)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		10 415 113	8 310 615
Eléments extraordinaires		-	(2 527 723)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		10 415 113	5 782 892
Part revenant aux intérêts minoritaires		15 043	28 701
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		10 430 156	5 811 593

Groupe SMG**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		10 430 156	5 811 593
Ajustement pour			
*Part revenant aux intérêts minoritaires		(15 043)	(28 701)
*Amortissements et provisions		24 035 114	29 947 356
*Plus ou moins value sur cession d'immobilisation		(58 292)	
*Variation des:			
- Stocks		(4 713 492)	(3 205 062)
- Créances clients		(5 587 826)	1 991 203
- Autres actifs		(16 905 739)	(14 944 767)
- Fournisseurs et autres dettes		807 210	(12 188 948)
*Charges d'intérêts		29 620 249	23 097 650
*Produits des participations		(9 986 604)	(8 182 533)
*Impôts différés		(3 936 875)	(507 051)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		23 688 857	21 790 736
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(35 433 769)	(39 371 413)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		9 292 873	-
Variation des charges à répartir		952 247	1 002 314
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		436 302	1 787 324
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(24 752 347)	(36 581 775)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Actions propres		-	(5 258)
Encaissement et décaissement sur emprunts		25 176 972	28 685 937
Décaissement intérêts sur emprunts		(29 620 249)	(23 097 650)
Dépôt et cautionnements reçus		84 525	22 915
Opérations sur fonds social		127 591	147 684
Distribution de dividendes		(6 903 350)	(5 179 209)
Billets de trésoreries		(10 000 000)	(9 000 000)
Produits des placements		9 986 604	8 182 533
Variation des placements et autres actifs financiers courants		19 860 288	(1 125 904)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		8 712 379	(1 368 953)
Variation de trésorerie		7 648 889	(16 159 992)
Trésorerie au début de l'exercice		(69 451 333)	(53 291 345)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10	(61 802 444)	(69 451 333)

GROUPE SOCIETE MAGASIN GENERAL

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

I.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Société Magasin Général sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ du cadre conceptuel ;
- ✓ de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

I.2 Principes de consolidation

A- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

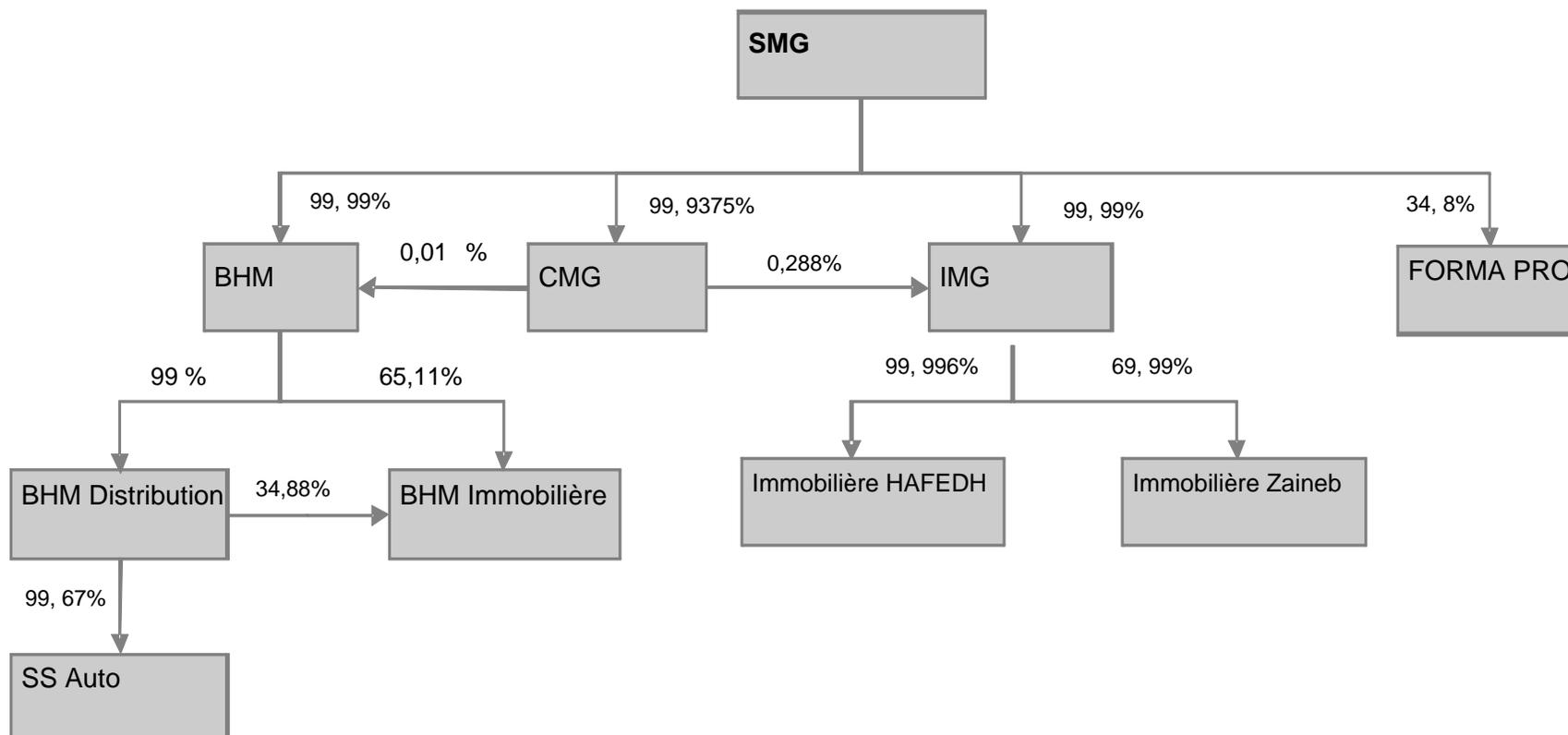
Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Libellé	2017			2016		
	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
SMG	100%	Société mère	Intégration Globale	100%	Société mère	Intégration Globale
CMG	99,94%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,94%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
IMG	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Distribution	99,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Immobilière	99,63%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,25%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SS Auto	99,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Immob HAFEDH	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Immob Zaineb	69,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	69,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
FORMAPRO	34,80%	Influence notable	Mise en équivalence	34,80%	Influence notable	Mise en équivalence

Le périmètre de consolidation du Groupe Société Magasin Général est présenté au niveau du schéma suivant :



B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Magasin Général et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Magasin Général et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.

La société FORMAPRO est une entreprise associée consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

L'intégration globale

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Magasin Général et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

I.3 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2017 au 31/12/2017.

I.4 Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

✓ *Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres*

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ *Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres*

Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

I.5 Ecart d'acquisition « Goodwill »

Cette rubrique comporte les écarts d'acquisitions (GW) dégagés suite aux acquisitions du groupe BHM et de l'Immobilière Hafedh. Ils représentent l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Ils sont considérés comme des paiements effectués par l'acquéreur en anticipation d'avantages économiques futurs. Ils sont comptabilisés à leurs coûts diminués des cumuls d'amortissements et des cumuls des pertes de valeur.

A partir du premier janvier 2016, il y a eu adoption d'un changement dans l'estimation du plan attendu de la consommation des avantages futurs procurés par l'acquisition du groupe BHM, ramenant la période d'amortissement du Goodwill y relatif de 10 ans à 20 ans.

Le changement d'estimation a été traité d'une manière prospective conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables.

I.6 Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation du revenu ;

- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative ;
- ✓ Convention de prééminence du fond sur la forme.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible,
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée par rapport au prorata de déduction annuel qui est calculé sur la base du chiffre d'affaires réalisé au cours l'exercice précédent. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Stocks

Le Groupe a procédé au 31/12/2017 à l'évaluation de son stock de marchandises selon la méthode du dernier prix d'achat.

Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire brut théorique au 31/12/2017. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

Revenus

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait:

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété;
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable;
- il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société ; et
- les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Provisions pour risques et charges

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques opérationnels auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur de provisions pour risques et charges à constater à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 11 913 636 DT au 31 décembre 2017.

Provision des immobilisations financières

La société a un processus d'identification et d'appréciation des indices de dépréciation des immobilisations financières. Ce processus permet d'évaluer d'une manière fiable la valeur recouvrable des immobilisations financières ainsi que les provisions à constater sur les immobilisations financière à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour dépréciation des immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2017 à 538 671 DT.

L'état de résultat

L'état de résultat est présenté selon le modèle autorisé.

Notes afférentes aux éléments figurant dans le corps des états financiers

Tous les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 1: Ecart d'acquisition

Le tableau suivant présente les écarts de réévaluation et d'acquisition des filiales du Groupe Société Magasin Général :

Filiale	Valeur d'acquisition	Pourcentage d'intérêts	Actifs net comptable acquis	Ecart d'évaluation	Date de prise de contrôle	Ecart d'acquisition	Dotations aux Amorts du GW 2017	Amort cumulés GW 31/12/2017	VCN
CMG	4 799 850	99.94%	4 802 852		01/01/1996	-	-	-	-
IMG	2 049 750	99.99%	2 050 022		05/07/1991	-	-	-	-
BHM Groupe	82 981 146	99.99%	10 199 398		31/10/2008	72 782 972	1 595 002	55 237 955	17 545 017
Immobilière HAFEDH	2 630 000	99.98%	1 352 305		30/06/2008	1 277 695	127 770	1 213 810	63 885
Immobilière Zaineb	7 819 834	69.98%	7 432 095	2 618 800	30/11/2010	-	-	-	-
FORMAPRO	34 800	34.80%				-	-	-	-
Total	100 315 380			2 618 800		74 060 667	1 722 771	56 451 765	17 608 902

Note N° 2 : Immobilisations incorporelles et Corporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles entre la période allant du 01 Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes					Amortissements				Valeur comptable nette	
	Solde au 31/12/2016	Acquisition	Transfert	Cession / Rebut	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Dotation	Cession / Rebut	Solde au 31/12/2017	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Logiciels de gestion	14 386 555	4 615 891	-	-	19 002 446	9 294 060	2 272 686	-	11 566 746	7 435 700	5 092 495
Fonds de commerce	8 755 986	1 621 929	-	-	10 377 915	1 776 084	499 037	-	2 275 121	8 102 794	6 979 902
Total des immobilisations incorporelles	23 142 541	6 237 820	-	-	29 380 361	11 070 144	2 771 723	-	13 841 868	15 538 495	12 072 398
Terrains Nus	12 582 103	717 065	6 291 811	(1 724 314)	17 866 665	139 526	-	-	139 526	17 727 139	12 442 577
Bâtiments	84 217 540	5 984 976	(6 291 811)	(2 561 127)	81 349 578	26 688 658	4 605 364	(1 695 154)	29 598 867	51 750 710	57 528 883
Instal.gles,agenc,aménag	119 058 600	15 237 484	21 469	(4 782 233)	129 535 320	56 629 054	12 042 744	(1 413 308)	67 258 490	62 276 830	62 429 546
Matériels industriel et outillages	58 787 512	6 258 648	-	(7 492 798)	57 553 362	29 701 322	6 634 889	(4 290 063)	32 046 148	25 507 214	29 086 190
Matériels de transport	18 753 597	2 780 252	-	(374 637)	21 159 213	13 545 719	2 153 713	(374 637)	15 324 794	5 834 420	5 207 877
Equipement de Bureau	4 291 508	310 692	-	(196 923)	4 405 277	2 683 870	215 143	(169 789)	2 729 224	1 676 053	1 607 638
Equipement informatique	8 589 101	1 133 746	-	(400 113)	9 322 734	6 826 787	957 116	(354 614)	7 429 289	1 893 444	1 762 313
Immobilisations en cours	30 639 637	5 070 644	(21 469)	-	35 688 812	-	-	-	-	35 688 812	30 639 637
Total des immobilisations corporelles	336 919 594	37 493 507	-	(17 532 145)	356 880 960	136 214 934	26 608 969	(8 297 564)	154 526 338	202 354 622	200 704 659
Total des immobilisations	360 062 138	43 731 327	-	(17 532 145)	386 261 321	147 285 080	29 380 692	(8 297 564)	168 368 206	217 893 117	212 777 057

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 3 667 512 DT au 31/12/2017 contre 4 103 814 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Titres de participation	242 983	242 983	-
Prêts aux personnels	2 808 051	3 180 133	(372 082)
Dépôts et cautionnements	1 155 149	1 219 369	(64 220)
Total immobilisations financières brutes	4 206 183	4 642 485	(436 302)
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	(538 671)	(538 671)	-
Total immobilisations financières nettes	3 667 512	4 103 814	(436 302)

Note 4 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 13 020 649 DT en 2017 contre 8 946 096 DT au 31/12/2016, et se détaillent comme suit :

Sociétés	Impôts différés 31/12/2017	Impôts différés 31/12/2016	Variation
Immobilière HAFEDH	2 288 535	1 013 336	1 275 199
BHM Distribution	389 215	315 997	73 219
IMG	2 797 967	3 067 102	(269 135)
SMG	3 474 432	2 947 076	527 356
CMG	945 033	891 016	54 017
BHM	783 111	549 970	233 141
Immobilière Zaineb	139 848	105 637	34 211
Immobilière BHM	2 202 507	55 962	2 146 545
Total	13 020 649	8 946 096	4 074 553

Note 5 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à 573 434 DT au 31/12/2017 contre un solde de 1 525 680 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur brut au 31/12/2016	Charges à répartir 2017	Valeur brut au 31/12/2017	Résorptions antérieures	Résorptions 2017	VCN au 31/12/2016	VCN au 31/12/2017
Assistance technique	1 870 438	296 094	2 166 532	1 692 849	127 352	177 588	346 331
Charges de pré exploitation	1 979 786	17 647	1 997 433	1 577 665	192 665	401 750	227 103
Départ CCL	2 832 000	-	2 832 000	1 885 658	946 342	946 342	-
Total	6 682 224	313 741	6 995 965	5 156 172	1 266 359	1 525 680	573 434

Note 6 : Stock

La valeur nette des stocks s'élève à 187 162 237 DT au 31/12/2017 contre 181 908 605 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Stocks de marchandises	87 319 474	81 396 499	5 922 976
Terrains IMG	27 603 560	33 244 302	(5 640 742)
Terrains Immobilière Hafedh	32 121 103	33 957 087	(1 835 984)
Terrains Immobilière Zaineb	2 618 800	2 618 800	-
Terrains Immobilière BHM	8 527 492	7 605 528	921 964
Construction encours IMG	31 214 491	27 913 047	3 301 444
Construction encours Hafedh	2 043 834	-	2 043 834
Total stock brut	191 448 754	186 735 262	4 713 492
Provision des stocks	(4 286 517)	(4 826 657)	540 140
Total stock net	187 162 237	181 908 605	5 253 632

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 24 153 917 DT au 31/12/2017 contre un solde de 17 702 434 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Clients effets à recevoir	1 601 557	3 427 518	(1 825 961)
Clients sociétés et associations	20 267 990	12 201 949	8 066 042
Clients douteux ou litigieux	18 510 990	19 163 244	(652 255)
Total clients bruts	40 380 537	34 792 711	5 587 826
Provision des clients	(16 226 620)	(17 090 276)	863 657
Total clients nets	24 153 917	17 702 434	6 451 483

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 89 521 128 DT au 31/12/2017 contre 73 298 591 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Fournisseurs débiteurs	28 022 402	18 438 407	9 583 995
Prêts et avances aux personnels	442 482	433 034	9 448
Report d'impôt sur les sociétés	16 826 362	13 143 913	3 682 449
Impôts et Taxes	32 504 736	29 902 438	2 602 298
CNSS	55 740	70 462	(14 723)
Débiteurs divers	9 879 051	13 257 372	(3 378 321)
Produits à recevoir	5 852 143	1 162 048	4 690 096
Comptes d'attentes à régulariser	124 515	349 041	(224 526)
Charges constatées d'avance	5 152 615	5 197 592	(44 977)
Total autres actifs courants bruts	98 860 046	81 954 307	16 905 739
Provision des autres actifs courants	(9 338 918)	(8 655 716)	(683 202)
Total autres actifs courants nettes	89 521 128	73 298 591	16 222 537

Note 9: Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 27 008 422 DT au 31/12/2017 contre un solde de 36 868 710 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Prêts courant liés au cycle d'exploitation	1 218 019	1 330 184	(112 165)
Echéance à moins d'un an sur prêts non courants	352 133	112 939	239 194
Billets de Trésorerie	25 250 000	35 250 000	(10 000 000)
Actions cotées	188 271	175 587	12 683
Total des placements et autres actifs financiers	27 008 422	36 868 710	(9 860 288)

Note 10 : Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 20 240 713 DT au 31/12/2017 contre un solde de 10 836 945 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Valeurs à l'encaissement	7 023 686	2 850 389	4 173 297
Banques débitrices	12 697 589	7 500 564	5 197 025
CCP	4 954	4 280	673
Caisses	514 485	481 712	32 773
Total liquidités et équivalents de liquidités	20 240 713	10 836 945	9 403 768

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 176 396 799 DT au 31/12/2017 contre un solde de 170 744 091 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Banques créditrices	82 043 157	80 288 278	1 754 879
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	91 519 030	87 605 136	3 913 893
Intérêts courus	2 834 612	2 850 676	(16 064)
Total concours bancaires et autres passifs financiers	176 396 799	170 744 091	5 652 708

La trésorerie au 31/12/2017 s'élève à (61 802 444) DT contre (69 451 333) DT au 31/12/2016. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Valeurs à l'encaissement	7 023 686	2 850 389	4 173 297
Banques débitrices	12 697 589	7 500 564	5 197 025
CCP	4 954	4 280	673
Caisses	514 485	481 712	32 773
Banques créditrices	(82 043 157)	(80 288 278)	(1 754 879)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(61 802 444)	(69 451 333)	7 648 889

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés sont passés de 2 155 498 DT au 31/12/2016 à 5 766 857 DT au 31/12/2017. Cette variation est détaillée au niveau du tableau suivant :

Libellé	Capital	Actions propres	Réserves	Résultat	Complément d'apport	Total	Intérêts des minoritaires
Solde au 31/12/2016	11 481 250	(443 825)	(14 693 519)	5 811 593	-	2 155 498	2 228 570
Affectation résultat 2016	-	-	5 811 593	(5 811 593)	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	(52 031)	-	-	(52 031)	-
Variation Fonds social	-	-	127 677	-	-	127 677	-
Variation du % IG dans BHM Immobilière	-	-	(5 255)	-	-	(5 255)	5 255
Variation du % IG dans IMG	-	-	(86)	-	-	(86)	86
Variation du % IG dans IMMOBILIERE HAFEDH	-	-	(8)	-	-	(8)	8
Variation du % IG dans IMMOBILIERE ZEINEB	-	-	(30)	-	-	(30)	30
Distribution des dividendes	-	-	(6 889 062)	-	-	(6 889 062)	(14 375)
Résultat de l'exercice	-	-	-	10 430 156	-	10 430 156	(15 043)
Solde au 31/12/2017	11 481 250	(443 825)	(15 700 723)	10 430 156	-	5 766 857	2 204 531

Note 12 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent à 157 243 402 DT au 31/12/2017 contre 135 964 260 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Emprunts bancaires SMG	123 710 693	110 700 390	13 010 304
Emprunts bancaires IMG	13 328 182	9 222 727	4 105 455
Emprunts bancaires BHM	5 589 143	7 541 143	(1 952 000)
Emprunts bancaires Immobilière ZAINEB	10 000 000	8 500 000	1 500 000
Emprunts bancaires Immobilière HAFEDH	4 615 384	-	4 615 384
Total des emprunts et dettes assimilées	157 243 402	135 964 260	21 279 142

Note 13 : Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 11 913 636 DT au 31/12/2017 contre un solde de 9 911 795 DT au 31/12/2016.

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 212 978 036 DT au 31/12/2017 contre 217 320 369 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Fournisseurs effets à payer	116 484 254	123 288 732	(6 804 478)
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisation	78 833 433	78 756 241	77 192
Factures non parvenues	17 660 349	15 275 397	2 384 952
Total des fournisseurs	212 978 036	217 320 369	(4 342 334)

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 33 438 511 DT au 31/12/2017 contre 28 288 968 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Clients avances sur achats	90 133	81 317	8 815
Rémunérations dues	516 087	236 655	279 432
Personnels cession sur salaire	14 119	6 736	7 383
Dettes provisionnées liées au personnel	9 307 764	9 035 109	272 655
Etat, impôts et taxes	3 699 771	1 132 527	2 567 244
CNSS	4 394 769	4 096 681	298 088
Autres créditeurs divers	2 593 925	2 179 166	414 759
Charges à payer	9 502 963	8 359 402	1 143 561
Produits constatés d'avance	3 318 980	3 161 374	157 606
Total des autres passifs courants	33 438 511	28 288 968	5 149 544

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 16 : Revenus

Les revenus de l'exercice 2017 s'élèvent à 952 704 783 DT contre 993 333 037 DT en 2016, soit une baisse de 40 628 254 DT.

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'exercice 2017 s'élèvent à 35 344 582 DT contre 32 186 119 DT en 2016, soit une hausse de 3 158 464 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation
Autres produits	94 898	138 879	(43 981)
Locations diverses	520 514	157 063	363 452
Participation fournisseurs aux Budgets Marketing	34 729 170	31 890 176	2 838 993
Total des autres produits d'exploitation	35 344 582	32 186 119	3 158 464

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2017 s'élèvent à 787 654 807 DT contre 848 756 567 DT en 2016, soit une baisse de 61 101 760 DT.

Note 19 : Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2017 s'élèvent à 75 651 734 DT contre 69 088 671 DT en 2016, soit une augmentation de 6 563 063 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation
Salaires et compléments de salaire	73 649 931	67 399 188	6 250 743
Autres charges sociales	2 001 803	1 689 483	312 320
Total des charges du personnel	75 651 734	69 088 671	6 563 063

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2017 s'élèvent à 33 527 747 DT contre 32 695 571 DT en 2016, soit une augmentation de 832 176 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation
Dotation aux amortissements	27 633 055	27 009 246	623 809
Dotation aux amortissements GW	1 722 771	1 722 771	-
Dotation aux provisions pour risques et charges	2 458 753	2 159 857	298 897
Dotation aux provisions des comptes débiteurs	478 208	236 741	241 467
Dotation aux provisions des stocks	(540 140)	(21 345)	(518 795)
Résorption des charges à répartir	1 266 359	1 185 762	80 597
Provisions pour dépréciation des comptes clients	508 741	402 540	106 202
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	33 527 747	32 695 571	832 176

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2017 s'élèvent à 64 097 152 DT contre 61 708 179 DT en 2016, soit une augmentation de 2 388 973 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation
Achats non stockés de matières & fournitures	15 440 517	16 087 705	(647 188)
Loyers du siège et autres locaux	6 291 263	5 909 874	381 389
Entretien et réparations	6 216 759	5 674 307	542 452
Primes d'assurance	1 865 286	1 694 312	170 974
Personnels extérieurs à l'entreprise	7 415 082	6 963 122	451 961
Rémunérations d'intermédiaires	4 171 256	4 395 415	(224 159)
Publicités, publications et relations publiques	10 604 507	9 043 655	1 560 852
Transport du personnel	3 180 505	3 413 925	(233 419)
Déplacements missions et réceptions	1 485 049	1 386 713	98 336
Frais postaux et télécommunications	936 275	1 443 834	(507 559)
Services Bancaires et assimilés	1 169 246	1 278 994	(109 748)
Autres Services extérieurs	104 001	127 079	(23 078)
Charges diverses ordinaires	153 563	111 560	42 003
Autres impôts, taxes et versements .assimilés	5 063 842	4 177 685	886 157
Total des autres charges d'exploitation	64 097 152	61 708 179	2 388 973

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2017 s'élèvent à 29 620 499 DT contre 23 097 650 DT en 2016, soit une augmentation de 6 522 600 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation
Charges d'intérêts	29 790 891	23 631 740	6 159 151
Pertes de change	1 063 724	637 328	426 395
Total des charges financières	30 854 615	24 269 069	6 585 546
Revenus des autres créances	(1 131 034)	(1 014 483)	(116 551)
Gains de change	(60 074)	(87 778)	27 704
Intérêts des comptes créditeurs	(43 007)	(69 158)	26 151
Total des produits financiers	(1 234 115)	(1 171 419)	(62 696)
Total des charges financières nettes	29 620 499	23 097 650	6 522 850

Note 23 : Produits de placements

Les produits de placements de l'exercice 2017 s'élèvent à 9 986 604 DT contre 8 182 533 DT en 2016, soit une augmentation de 1 804 071 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation
Produits des placements	9 987 612	8 182 533	1 805 079
Moins values latentes sur actions cotées	(1 008)	-	(1 008)
Total des produits des placements	9 986 604	8 182 533	1 804 071

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2017 s'élèvent à 1 433 578 DT contre 1 907 359 DT en 2016, soit une baisse de 473 781 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation
Plus values sur cession d'immobilisations	113 613	178 877	(65 263)
Gains non récurants	1 319 964	1 728 482	(408 518)
Total des autres gains ordinaires	1 433 578	1 907 359	(473 781)

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2017 s'élèvent à 893 620 DT contre 2 778 824 DT en 2016, soit une diminution de 1 885 204 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation
CNSS personnel partant	385 338	411 751	(26 413)
Moins values sur cession d'immobilisations	55 321	199 767	(144 446)
Pertes non récurrentes	452 961	2 167 306	(1 714 345)
Total des autres pertes ordinaires	893 620	2 778 824	(1 885 204)

Note N° 26 : Impôts différés

Les impôts différés de l'exercice 2017 s'élèvent à 3 936 876 DT , contre 507 051 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

Sociétés	2017	2016	Variation
Immobilière HAFEDH	1 275 200	1 013 336	261 864
BHM Distribution	73 219	-	73 219
IMG	(294 067)	86 195	(380 262)
SMG	414 610	(504 278)	918 889
CMG	54 017	1 408	52 609
BHM	233 141	(191 006)	424 146
Immobilière Zaineb	34 211	45 434	(11 222)
Immobilière BHM	2 146 545	55 962	2 090 583
Total	3 936 876	507 051	3 429 825

Note N° 27 : Impôt Sur les Sociétés :

L'impôt sur les sociétés de l'exercice 2017 s'élève à 7 491 848 DT et se détaille comme suit :

Société	2017	2016	Variation
BHM	1 366 012	247 626	1 118 386
BHM Immo	524	524	-
BHM Distribution	656 509	481 369	175 140
SMG	3 861 895	4 051 910	(190 015)
CMG	1 567 120	2 384 457	(817 337)
IMG	37 845	32 740	5 105
IMMO ZAINEB	500	500	-
IMMO HAFEDH	943	20 365	(19 422)
SS AUTO	500	750	(250)
Total	7 491 848	7 220 241	271 606

Note N° 28 : Les engagements hors bilan

A- Les engagements hors bilan de la Société Magasin Général

1. La société a contracté en 2011 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élèvent à 25 240 688 DT, la société a donné en nantissement une liste des matériels installés dans 20 points de vente pour l'équivalent de la valeur de l'emprunt. Le remboursement en principal du crédit a commencé le 11/07/2013 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 17 606 DT.
2. La société a contracté en 2012 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans dont 2 années de grâce. Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1er est de 8 000 000 DT débloqué le 17/05/2012 et le 2ème est de 2 000 000 DT débloqué le 29/11/2012. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élèvent à 12 375 149 DT, le remboursement en principal du crédit a commencé le 31/07/2014 pour le 1er échéancier et le 31/01/2015 pour le 2ème et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 149 532 DT.
3. La société a contracté en 2012 un crédit à moyen terme de 15 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 18 782 542 DT, la société a donné en nantissement une liste des matériels. Le remboursement en principal du crédit a commencé le 30/09/2014 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 279 319 DT.
4. La société a contracté en 2013 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 457 151 DT.
Le remboursement en principal du crédit a commencé le 31/01/2015 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 253 628 DT.
5. La société a contracté en 2013 un crédit à moyen terme de 25 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Cet emprunt a été défalqué en 3 échéanciers : le 1er est de 12 500 000 DT débloqué le 29/04/2013, le deuxième est de 6 000 000 DT débloqué le 28/06/2013 et le 3ème est de 6 500 000 DT débloqué le 31/12/2013. Le remboursement en principal du crédit a commencé le 29/04/2014 pour le 1er échéancier, le 28/06/2014 pour le 2ème et le 31/12/2014 pour le 3ème et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 965 934 DT.

6. La société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 9 600 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1er est de 8 000 000 DT débloqué le 16/06/2014 et le 2ème est de 1 600 000 DT débloqué le 23/09/2014. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élèvent à 12 634 087 DT, la société a donné en nantissement une liste de matériels. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/09/2016 pour les 2 échéanciers et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 860 383 DT.
7. La Société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élèvent à 17 218 178 DT, la société a donné en nantissement une liste de matériel pour la valeur équivalente de l'emprunt. Le remboursement en principal de cet emprunt commencera le 25/04/2017 et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 1 549 532 DT.
8. La société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 5 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 6 531 851 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2016 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 366 560 DT.
9. La société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 795 306 DT. La société a donné en nantissement du matériel et des équipements professionnels à hauteur de 10 000 000 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 05/08/2017 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 1 332 051 DT.
10. La société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 871 475 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2018 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 1 596 416 DT.
11. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel. Le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 25 017 143 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 11/12/2017 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent 2 759 583 DT.

12. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1er est de 5 000 000 DT débloqué le 12/07/2016 et le 2ème est de 5 000 000 DT débloqué le 15/11/2016. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élèvent à 12 506 676 DT, la société a donné en nantissement une liste de matériels. Le remboursement en principal du crédit commence le 05/07/2018 pour le 1er échéancier, le 05/11/2018 pour le 2ème et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 1 782 150 DT.
13. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 7 600 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 7 600 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 9 588 460 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/05/2019 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 1 548 842 DT.
14. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 570 348 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/03/2019 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 2 014 737 DT.
15. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 8 610 176 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 26/12/2019 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 2 799 114 DT.
16. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 7 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 7 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 968 223 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/04/2018 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 1 255 846 DT.
17. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 13 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et

intérêts, qui s'élèvent à 15 999 918 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/06/2018 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 2 517 560 DT.

18. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 12 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 12 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 15 512 777 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 10/12/2019 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 3 506 297 DT.
19. Les lettres de crédits émises et non échues en 2017 et dont les dossiers d'importations y afférents ont été comptabilisés en 2018 sont de l'ordre de 493 002 DT.
20. Les traites et les chèques escomptées en 2017 et dont les échéances sont en 2018 et 2019 s'élèvent à 4 553 510 DT.
21. La Société Magasin Général s'est portée caution solidaire du paiement ou du remboursement de l'emprunt contracté en 2014 par sa filiale « BHM » auprès de l'ATB et ce pour une valeur en principal de 7 814 000 DT.
22. La Société Magasin Général s'est portée caution solidaire du paiement ou du remboursement de l'emprunt contracté en 2011 par sa filiale « Société Immobilière Magasin Général » auprès de la BIAT. La valeur restante en principal de l'emprunt s'élève au 31/12/2017 à 1 300 000 DT.

B- Les engagements hors bilan de la Société IMG

- 1- La Société a obtenu en 2014 un crédit à moyen terme de la Banque de Tunisie de 10 000 000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 3 ans dont 2 années de grâce et ce pour le financement du projet El Mourouj 5.

Une 1ère tranche de 3 000 000 DT a été débloquée le 10/12/2014.

Une 2ème tranche de 3 000 000 DT a été débloquée le 09/02/2015.

Une 3ème tranche de 2 000 000 DT a été débloquée le 24/07/2015.

Une 4ème tranche de 1 000 000 DT a été débloquée le 21/03/2016.

Une 5ème tranche de 1 000 000 DT a été débloquée le 08/09/2016.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société Immobilière Magasin Général affecte au profit de la Banque de Tunisie une hypothèque immobilière de premier rang sur la totalité de la parcelle de terrain.

2- La Société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de la BIAT de 14 000 000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 7 ans et ce pour le financement du projet de Sfax Ténior.

Une 1ère tranche de 5 000 000 DT a été débloqué le 28/12/2015.

Une 2ème tranche de 3 000 000 DT a été débloquée le 30/12/2016.

Une 3ème tranche de 3 000 000 DT a été débloquée le 18/12/2017.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société Immobilière Magasin Général affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT qui accepte une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Sfax,

3- La Société a obtenu en 2016 un crédit à moyen terme de la Banque de Tunisie de 1 300 000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 7 ans et ce pour l'achèvement des travaux de construction d'un point de vente MG Maxi à Gafsa.

Une 1ère tranche de 700 000 DT a été débloqué le 29/04/2016.

Une 2ème tranche de 600 000 DT a été débloqué le 30/05/2016

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société Immobilière Magasin Général affecte et hypothèque en faveur de la Banque de Tunisie une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Gafsa,

4- La Société a obtenu en 2017 un crédit à moyen terme d'Attijari Bank de 7 500 000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 3 ans et ce pour le financement du projet de Nabeul.

Une 1ère tranche de 1 500 000 DT a été débloquée le 14/03/2017.

Une 2ème tranche de 1 500 000 DT a été débloquée le 14/07/2017.

Une 3ème tranche de 1 000 000 DT a été débloquée le 14/12/2017.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société Immobilière Magasin Général affecte et hypothèque en faveur de la Banque Attijari Bank une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Nabeul.

C- Les engagements hors bilan de la Société l'Immobilière Zeineb

1- La société a contracté courant l'année 2013 un crédit à moyen terme auprès de l'AMEN BANK, pour un montant de 21 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 4 ans et ce pour le financement du projet du Centre Urbain Nord.

Le total des montants débloqués est de 20 700 000 DT.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société Zeineb de

Promotion Immobilière affecte spécialement au profit d'AMEN BANK une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété dénommée « Zeineb » sise au Centre Urbain Nord.

La Société a procédé au règlement de 5 921 709 DT en principal de ce crédit.

Au cours de l'exercice 2016, la société a remboursé par anticipation le reste de ce crédit soit un montant de 14 778 291 DT moyennant en un nouveau crédit d'un montant de 14 800 000 DT dont l'échéance est pour le 25/12/2017, cette échéance est reportée pour le 25/12/2018.

2- La Société Zeineb de Promotion Immobilière a contracté en 2016 un crédit à moyen terme auprès de la Banque de l'Habitat, pour un montant de 10 000 000 DT à rembourser sur 5 ans et ce pour le financement du projet du Centre Urbain Nord.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société Zeineb de Promotion Immobilière affecte au profit de la Banque de l'Habitat une hypothèque en deuxième rang sur la totalité de la propriété dénommée « Zeineb » sise au Centre Urbain Nord.

3- La Société Zeineb de Promotion Immobilière a contracté en 2017 un crédit à moyen terme auprès de l'Amen Bank, pour un montant de 6 200 000 DT remboursable sur 15 Mois, et ce pour le financement du projet du Centre Urbain Nord.

Un montant de 2 000 000DT du dit crédit a été débloqué le 17/07/2017.

Un montant de 2 000 000DT du dit crédit a été débloqué le 18/08/2017.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société Zeineb de Promotion Immobilière affecte spécialement au profit d'AMEN BANK une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété dénommée « Zeineb » sise au Centre Urbain Nord.

D- Les engagements hors bilan de la Société BHM Immobilière

1- La Société a contracté durant l'année 2015 un crédit à moyen terme d'un montant de 2 200 000 DT remboursable sur une période de 5 ans pour le financement du projet de Médenine.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société de promotion Immobilière BHM affecte au profit de la Banque Qatar National Bank (QNB) une hypothèque immobilière de premier rang sur la totalité de la parcelle sise à la route nationale n°1 MEDNINE « route reliant GABES-MEDNINE à l'intérieur de la Zone-Municipale ».

E- Les engagements hors bilan de la Société CMG

Les traites escomptées en 2017 et dont les échéances sont en 2018 s'élèvent à 5 015 630 DT.

F- Les engagements hors bilan de la Société BHM

GARANTIES	Banque	Montant
Hypothèque en 1er rang sur la totalité du titre foncier n° 73269 Sousse dénommé Ramzi inscrite le 21 mai 2001 consenti en vertu d'un acte SSP non daté et enregistré le 17/03/1999	BNA	2 200 000
Hypothèque volontaire inscrite le 21/11/2006 consentie en vertu d'un acte SSP en date du 01/11/2006 et enregistré le 02/11/2006 ; la dite hypothèque grève la propriété objet du titre foncier 73269 Sousse et TF n° 53933 Tunis	BNA	3 000 000
1-Nantissement en 1er rang sur le fonds de commerce de la société BHM inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 134661996 sis à Sidi Daoud route la Marsa Km 14 2-Hypothèque en 1 er rang sur les propriétés suivantes : *Houmet et jouamaa seniet bableche 1530 mm SSP 31/12/2000 et 02/01/2001 *seniet Abdesselem : 980 mm SSP : 08/01/2001 et 11/01/2001 935 mm 2584 mm SSP du 10/10/2000-1641 mm du 09/10 et 16/10/2000 *seniet EL Mekes : 1333 mm SSP 20/11/2000 et 02/01/2001	BNA	1 000 000

<p>1- hypothèque en 1er rang sur la propriété dénommée Hidaya objet du TF n° 11097 Kairouan</p> <p>2-Hypotéque en 1er rang sur la propriété dénommée El Hamd objet du TF 9091 Kairouan</p>	<p>BNA</p>	<p>2 500 000</p>
<p>Hypotéque en 1er rang sur la totalité de propriété sise à Teboulbou Gabés objet du contrat SSP du 07/10/2000 enregistré à Gabés le 25/04/2001 n° quittance M00 15982 enregistrement n°01101025 Réquisitoire d'immatriculation n° 4303 Gabés terrain de 10314 mm</p>	<p>STB</p>	<p>2 000 000</p>
<p>1-Hypotéque sur la totalité de la propriété située à Saniet Ben Abdessalem à l'est de Souani Houmet ESSOUK Djerba d'une superficie de 1356 mm objet de contrat SSP acte d'échange du 06/02/2001 enregistré à Djerba le 27/02/2001 (quittance n°101 SSP -Folio 12-case 110)</p> <p>2-Nantissement en 1er rang sur Fond de commerce de la société BHM et sur outillage et matériel d'équipement</p>	<p>ATB</p>	<p>2 000 000</p>
<p>La société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 1 500 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et en intérêt, qui s'élève à 1 762 774 DT, la société a donné en nantissement une liste de matériels pour l'équivalent de la valeur de l'emprunt. Le remboursement en principal du crédit a commencé le 31/10/2016 et les intérêts non encore échus au 31/12/2017 s'élèvent à 157 384 DT.</p>	<p>BT</p>	<p>1 500 000</p>

Note N° 29: Note sur les éventualités

- 1- La société IMG SA est défenderesse dans un procès pour annulation d'un contrat d'acquisition d'un centre commercial sis à El Manar pour une valeur de 4 076 414 dinars hors taxes. Ce procès a été intenté contre les deux parties de cette transaction par l'Union

Internationale de Banques UIB en tant que créancier du vendeur.

La nullité fut prononcée en premier degré et confirmée en appel par la cour d'appel de Tunis par jugement n°48010 en date du 21 avril 2014. Selon les titres exécutoires joints au dossier de l'affaire, l'UIB réclame le paiement des sommes totalisant 1 475 096 DT augmentées des intérêts de retard. La société IMG SA s'est pourvue en cassation en date du 28 novembre 2014.

Fin de l'année 2015, un arrêt de la cour de cassation a cassé l'arrêt rendu par la cour d'appel et l'a renvoyé pour un second examen devant la même cour. Aucun document n'est à la disposition de la société à cette date.

Au 31 décembre 2017, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 1 474 160 DT.

- 2- La société IMG SA est défenderesse dans un procès concernant le paiement d'une indemnité d'éviction pour une valeur de 845 865 DT augmentée des frais qui s'élèvent à un montant de 1 532 DT. Ce procès a été intenté par la société El Manezah de restauration et de service suite à la demande de la société IMG SA de mettre fin au contrat de location liant les deux parties et concernant un local sis à " EL MENZEH CENTRE".

L'accord de cette indemnité a été confirmé par un jugement de première instance en date du 1er décembre 2015. La société IMG a fait appel contre ce jugement en demandant de réviser vers la baisse l'indemnité d'éviction.

Au 31 décembre 2017, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 847 866 DT.

- 3- La société « Immobilière Magasin Général » a convenu avec la municipalité d'intégrer une parcelle de terrain appartenant à l'Etat, à son immeuble " EL MENZEH CENTRE" afin de résoudre le déficit de places de parking en contrepartie d'un local commercial pour servir comme centre culturel. Cette opération n'est pas encore matérialisée par les

documents juridiques nécessaires permettant la qualification appropriée de l'engagement de la société et sa constatation au niveau des états financiers.

- 4- La société BHM a reçu en date du 02 Mars 2018 une notification de redressement fiscal concernant la taxe sur la valeur ajoutée pour une nouvelle période allant du 01 Décembre 2015 jusqu'au 31 Décembre 2017. L'intervention effective des agents du contrôle fiscal est débutée le 28 Mars 2018.
- 5- La société BHM Distribution a reçu en date du 04 janvier 2018 une notification de redressement fiscal concernant toutes les impôts et taxes pour la période allant du 01 Janvier 2014 jusqu'au 31 Décembre 2017. L'intervention effective des agents du contrôle fiscal est débutée le 30 Janvier 2018.

Note N° 30 : événements post clôture

Les présents états financiers ont été arrêtés et autorisés pour publication par le conseil d'administration du 26 Avril 2018 et ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Groupe Société Magasin Général
Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2017

Messieurs les actionnaires du Groupe Société Magasin Général,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 Juin 2016, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Société Magasin Général (le «groupe»), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 5 766 857 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 10 430 156 DT.

À notre avis, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1 Test de dépréciation du goodwill

Question clé de l'audit:

Au 31 décembre 2017, un écart d'acquisition d'un montant de 74 060 667 DT en valeur brute est comptabilisé à l'actif du Groupe Société Magasin Général, dont un goodwill à hauteur de 72 782 972 DT provenant de la première consolidation du Groupe BHM.

La valeur comptable nette du goodwill provenant de la première consolidation du Groupe BHM s'élève au 31 décembre 2017 à 17 545 017 DT.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé d'audit en raison de leur importance significative dans les comptes du groupe et de l'utilisation d'hypothèses et estimations afin d'apprécier leur valeur recouvrable.

Réponses apportées:

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger le rapport d'évaluation du Groupe BHM élaboré par un expert indépendant au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

4. Observations

4.1- Nous attirons l'attention sur la note 29.1 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société Immobilière Magasin Général (IMG), filiale du Groupe Société Magasin Général, est défenderesse dans un procès pour l'annulation du contrat d'acquisition du centre commercial sis à Elmanar pour une valeur de 4 076 414 DT hors taxes.

Ce procès a été intenté par l'Union Internationale de Banque (UIB) contre l'IMG et le vendeur du centre commercial pour l'annulation de cette opération de vente.

Un jugement pour l'annulation du contrat de vente a été prononcé par le tribunal de première instance de Tunis et confirmé par la cour d'appel de Tunis par le jugement N° 48010 en date du 21 avril 2014. Sur la base des titres exécutoires du dossier de cette affaire, l'UIB réclame le paiement d'un montant de 1 475 096 DT ainsi que les intérêts de retard. La société IMG SA s'est pourvue en cassation en date du 28 novembre 2014.

En 2015, un arrêt de la cour de cassation a renvoyé l'affaire devant la juridiction concernée.

L'issue finale de ce procès ne peut pas être actuellement anticipée.

Le Groupe a constaté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 une provision pour risques et charges d'un montant de 1 474 160 DT au titre de cette affaire.

4.2- Nous attirons l'attention sur la note 29.2 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société Immobilière Magasin Général (IMG), filiale du Groupe Société Magasin Général est défenderesse dans un procès concernant le paiement d'une indemnité d'éviction pour une valeur de 845 865 DT augmentée des frais qui s'élèvent à un montant de 1 532 DT. Ce procès a été intenté par la société EL MENZEH de restauration et de services suite à la demande de la société Immobilière Magasin Général (IMG), de mettre fin au contrat de location liant les deux parties et concernant un local sis à " EL MENZEH CENTRE".

L'accord de cette indemnité a été confirmé par un jugement de première instance en date du 1er décembre 2015. La société a interjeté appel contre ce jugement.

L'issue finale de ce procès ne peut pas être actuellement anticipée.

Le Groupe a constaté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 une provision pour risques et charges d'un montant de 847 865 DT au titre de cette affaire.

4.3- Nous attirons l'attention sur la note 29.3 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société Immobilière Magasin Général (IMG), filiale du Groupe Société Magasin Général a convenu avec la municipalité d'intégrer une parcelle de terrain appartenant à l'Etat, à son immeuble " EL MENZEH CENTRE" afin de résoudre le déficit de places de parking en contrepartie d'un local commercial pour servir comme centre culturel. Cette opération n'est pas encore matérialisée par les documents juridiques nécessaires permettant la qualification appropriée de l'engagement de la société et sa constatation au niveau des états financiers consolidés.

4.4- Nous attirons l'attention sur la note 29.4 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société BHM, filiale du Groupe Société Magasin Général fait l'objet depuis le 28 Mars 2018 d'une vérification fiscale approfondie portant sur la taxe sur la valeur ajoutée pour la période allant du 1^{er} décembre 2015 au 31 décembre 2017.

Les travaux de vérification ne sont pas encore clôturés jusqu'à la date de l'émission de notre rapport et l'issue de cette vérification demeure incertaine.

4.4- Nous attirons l'attention sur la note 29.5 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société BHM Distribution, filiale du Groupe Société Magasin Général fait l'objet depuis le 04 janvier 2018 d'une vérification fiscale approfondie portant sur tous les impôts et taxes pour la période allant du 01 Janvier 2014 jusqu'au 31 Décembre 2017.

Les travaux de vérification ne sont pas encore clôturés jusqu'à la date de l'émission de notre rapport et l'issue de cette vérification demeure incertaine.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 30 Avril 2018

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE**

**Horwath ACF
Slaheddine Zahaf**